



BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.2 La dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	6
4. La section de fonctionnement du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement du budget primitif	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement du budget primitif	8
5. La section d'investissement du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	9
6. Document d'information analytique complémentaire	11

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif du budget annexe « prévention et gestion des déchets » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section de fonctionnement : 484,81 M€ ;
- ✓ en section d'investissement : 52,22 M€.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil de la Métropole.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget primitif, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025	
				en M€	en %
Recettes de gestion courante	459,01	476,43	484,44	8,01	2%
Dépenses de gestion courante	422,87	450,85	458,28	7,43	2%
Epargne de gestion courante (EBG)	36,13	25,58	26,16	0,58	2%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	8%	5%	5%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	0,00	0,03	0,00	-0,03	-100%
Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	9,05	6,81	2,54	-4,27	-63%
Résultat exceptionnel large	-9,05	-6,78	-2,54	4,24	-63%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	27,08	18,79	23,62	4,82	26%
Taux d'épargne de gestion	6%	4%	5%		
Recettes réelles	459,01	476,46	484,44	7,98	2%
Dépenses réelles	431,93	457,67	460,63	2,96	1%
Epargne brute (EBE)	27,08	18,79	23,81	5,02	27%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	6%	4%	5%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	30,95	20,35	5,75	-14,60	-72%
Epargne nette (ENE)	-3,86	-1,56	18,05	19,62	
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-1%	0%	4%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	97,11	69,16	55,25	-13,91	-20%
Capacité dynamique de désendettement	3,6	3,7	2,3		

Les indicateurs de gestion s'améliorent en 2025 sous l'effet du dynamisme continue de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères couplé à la maîtrise de la dynamique des coûts des marchés publics générés notamment par les économies d'échelle de l'échelon métropolitain. En effet, le taux d'épargne de gestion devrait s'établir à 5% contre 4% au budget voté 2024 et le taux d'épargne brute suit la même tendance, soit un accroissement de près de 5 M€ permettant ainsi d'absorber la hausse des dépenses de de personnel (+11,74 M€).

Concernant le taux d'épargne nette, celui-ci s'est reconstitué passant de 0% au budget voté 2024 à 4% au budget 2025 grâce à la poursuite de la politique de désendettement amorcée en 2023 permettant une diminution du remboursement en capital de la dette. De plus, la réduction significative de l'encours de la dette en 2024 (-14M€) participe à l'amélioration de la capacité dynamique de désendettement passant 3,7 années à 2,3 années.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »

	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Provision pour emprunt obligataire en 2025* (b')	Emprunt prévisionnel budget primitif 2025 (c)	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 (a)-(b)+(b')+(c)
Volume	55 248 K€	4 310 K€	1 442 K€	24 438 K€	75 376 K€

* Les provisions pour emprunt obligataire correspondent à des crédits exécutés mais sans impact sur l'encours restant dû.

Pour 2025, le stock de dette prévisionnel devrait augmenter de près de 36% en tenant compte de la souscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 24 250 k€. Cela étant, l'emprunt d'équilibre sera revu lors du budget supplémentaire 2025 avec l'affectation des résultats 2024.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « prévention et gestion des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€) au 31/12/2024	Variation volume de l'autorisation de programme 2025	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2024	Montant annuel des crédits de paiements budget primitif 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Prévention, réduction à la source et réemploi	PREVENTION, REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI GESTION MDTURE 2020-26	6 418 K€	2 000 K€	2 490 K€	2 250 K€	1 745 K€	77%
	PREVENTION, REDUCTION A LA SOURCE, REEMPLOI GESTION MDTURE 2020-26	5 000 K€		1 140 K€	50 K€	150 K€	27%
	SOUS-TOTAL	11 418 K€	2 000 K€	3 630 K€	2 300 K€	1 895 K€	58%
Pré-collecte, collecte	PRE COLLECTE, COLLECTE GESTION MDTURE 2020-26	102 117 K€		51 395 K€	10 075 K€	8 735 K€	69%
	PRE COLLECTE, COLLECTE GESTION MDTURE 2020-26	102 970 K€		14 515 K€	1 935 K€	10 599 K€	26%
	SOUS-TOTAL	205 087 K€	0	65 910 K€	12 010 K€	19 334 K€	47%
Traitement, recyclage valorisation	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION GESTION MDTURE 2020-26	52 941 K€		15 694 K€	4 171 K€	6 850 K€	50%
	TRAITEMENT, RECYCLAGE VALORISATION GESTION MDTURE 2020-26	174 724 K€		16 461 K€	9 015 K€	8 435 K€	19%
	SOUS-TOTAL	227 666 K€	0	32 155 K€	13 186 K€	15 285 K€	27%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	300 K€		0	115 K€	112 K€	76%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	5 000 K€		0	793 K€	781 K€	31%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	32 000 K€		0	15 278 K€	8 692 K€	75%
	SOUS-TOTAL	37 300 K€	0	0	16 186 K€	9 585 K€	69%
	TOTAL GENERAL	481 471 K€	2 000 K€	101 695 K€	43 682 K€	46 098 K€	40%

Le volume des autorisations de programme (AP) au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 483 471 K€.

L'essentiel du volume des autorisations de programmes est utilisé pour le traitement, le recyclage et la valorisation des déchets, ce qui représente un volume d'AP de 227 666 K€. Ce volume s'explique notamment par des opérations de réhabilitations, de création de centres de transferts, de création de nouvelles déchetteries ainsi que de travaux d'entretien de ces centres. La variation du volume de l'autorisation de programme est de 2 000 K€ pour 2025.

La volumétrie associée à la collecte et à la pré-collecte des déchets est de 205 087 K€. Cette capacité de dépense s'accompagne d'opérations liées à des travaux d'entretien du périmètre concerné, à savoir, des travaux d'entretien de technocentres, de dispositifs enterrés ou encore par de l'acquisition de matériels destinés à la pré-collecte.

A noter qu'en 2026 de nombreux projets qui sont actuellement au stade des études arriveront à maturités, ainsi le montant des investissements devrait fortement progresser lors de cet exercice.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025 %
Recettes réelles	459,01	476,46	484,44	2%
Recettes de gestion courante	459,01	476,43	484,44	2%
013 - Atténuations de charges	1,16	1,30	1,17	-10%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	21,50	26,56	24,78	-7%
73 - Impôts et taxes	413,64	431,62	443,86	3%
74 - Dotations et participations	14,59	14,24	11,05	-22%
75 - Autres produits de gestion courante	8,12	2,71	3,57	32%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,03	0,00	-100%
77 - Produits exceptionnels	0,00	0,03	0,00	-100%
Recettes d'ordre	0,35	0,37	0,37	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,35	0,37	0,37	0%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Total recettes de fonctionnement	459,36	476,83	484,81	2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	10,25	40,02	0,00	-100%
Total recettes de fonctionnement cumulées	469,61	516,85	484,81	-6%

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 484,44 M€ en 2025 contre 476,46 M€ au budget voté 2024, soit une augmentation de près de 8 M€.

Les principaux mouvements concernent :

Le chapitre 70 « produits de services, du domaine et des ventes diverses » est en diminution de -7% essentiellement. Cette évolution est liée à la baisse des cours de rachats des matériaux qui impactent ainsi les recettes afférentes à la valorisation issue du tri ou des apports en déchetteries. En revanche, le produit issu de la redevance spéciale continue de progresser pour s'établir à 19,5M€ contre 18,7 M€ au voté 2024.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » augmente quant à lui de +3% pour s'établir à 444 M€ contre 432 M€ au voté 2024 avec la prise en compte d'une dynamique de 2,1% des bases fiscales des locaux d'habitation et de 0,8% pour celles des locaux commerciaux, auquel s'ajoute une dynamique de 1,1% correspondant à une estimation des nouvelles constructions sur le territoire. Le projet de loi de finances étant à ce jour en cours d'examen, le taux de revalorisation prévisionnelle pourrait être réajusté en cours de l'exercice.

Le chapitre 74 lié aux dotations et aux participations baisse de -22% résultant essentiellement de la suppression de la participation d'équilibre du budget principal en 2025 s'inscrivant dans les objectifs fixés par la pacte financier et fiscal liés à l'autonomisation du budget annexe « prévention et gestion des déchets ». Les recettes liées aux éco-organismes devraient faire l'objet d'une revalorisation forfaitaire à hauteur de 2,6%.

Les recettes d'ordre devraient s'établir à 0,37 M€.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025 %
Dépenses réelles	431,93	457,67	460,63	1%
Dépenses de gestion courante	422,87	450,85	458,28	2%
011 - Charges à caractère général	293,72	317,28	314,54	-1%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	126,65	132,02	141,76	7%
65 - Autres charges de gestion courante	2,50	1,55	1,97	28%
Autres dépenses de fonctionnement	9,05	6,82	2,35	-65%
66 - Charges financières	2,81	1,85	1,55	-16%
67 - Charges exceptionnelles	6,15	0,72	0,80	12%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,10	4,25	0,00	-100%
Dépenses d'ordre	24,01	23,99	23,99	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99	23,99	0%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	455,93	481,66	484,62	1%
023 - Virement à la section d'investissement	13,68	35,19	0,18	-99%
Total dépenses de fonctionnement	469,62	516,85	484,81	-6%

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 461 M€, soit une augmentation de 1% par rapport au voté 2024 traduisant ainsi une forte maîtrise de la dynamique de coûts malgré les augmentations mécaniques liées aux révisions des prix des marchés publics et à la croissance de la taxe générale sur les activités polluantes.

Les charges à caractère général diminuent de 1% sous l'effet de la baisse des crédits relatifs aux marchés publics avec des révisions de prix qui demeurent inférieures à l'exercice 2024 couplé à la rationalisation des marchés publics à l'échelon métropolitain. Ces dépenses représentent 57% des dépenses de gestion courante et diminuent en 2025 de -9 M€ pour atteindre un montant de 260 M€.

Par ailleurs, des mesures nouvelles sont mises en œuvre en faveur de la collecte et du traitement des biodéchets, entraînant une augmentation de fréquences de lavages des points d'apports volontaires, la sensibilisation des usagers et la mise en conformité des déchetteries.

Les charges de personnel et frais assimilés augmentent, quant à elles, de 7%, soit 141,76 M€ contre 132,02 M€ au voté 2024 correspondants au recrutement de 256 équivalents temps plein (ETP) portant ainsi à 2.463 l'effectif affecté au budget annexe « prévention et gestion des déchets » et à l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT).

Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » devrait s'établir à 1,98 M€ comprenant les crédits relatifs aux créances éteintes ainsi que ceux relatifs aux intérêts moratoires et aux pénalités de marchés.

Concernant les autres dépenses de fonctionnement, celles-ci diminuent de -65% sous l'effet de la diminution en volume des charges financières consécutif au désendettement du budget annexe amorcé en 2023.

Le niveau de recettes et dépenses attendu permet de dégager un autofinancement de l'ordre de 0,18 M€ au stade du budget primitif.

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections sont reconduites pour un montant de 24 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025 %
Dépenses réelles	68,28	64,03	51,85	-19%
Dépenses d'équipement	37,33	43,68	46,10	6%
Total des opérations d'équipement	37,33	43,68	46,10	6%
Dépenses financières	30,95	20,35	5,75	-72%
16 - Emprunts et dettes assimilées	30,95	20,35	5,75	-72%
Dépenses d'ordre	4,93	11,84	0,37	-97%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,35	0,37	0,37	0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	11,46	0,00	-100%
Total dépenses d'investissement	73,21	75,87	52,22	-31%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"		15,74		-100%
Total dépenses d'investissement cumulées	73,21	91,61	52,22	-43%

Pour 2025, les dépenses réelles d'investissement sont en baisse de -19% par rapport à celles votées de 2024 et devraient s'établir à 51,82M€. Cette diminution est principalement due au remboursement du capital de la dette 2024 qui se situait à un niveau exceptionnel avec le remboursement par anticipation de plusieurs lignes d'emprunt.

La structure du budget annexe « prévention et gestion des déchets » est composée pour 41% des crédits de paiement relatif aux autorisations de programme de projet et de 59% des autorisations de programme de gestion. Au total, les prévisions de dépenses d'équipement évoluent de 6% pour s'établir à 46,10 M€.

Pour les crédits de paiement relatifs aux autorisations de programme de projet :

- 8,9 M€ de crédits consacrés à la valorisation des déchets : rehaussement du bassin de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Arbois (4,2 M€), travaux de centre de stockage des déchets LA CRAU et les centres de transferts (1,9 M€) et divers travaux sur les centres de transfert (2,3 M€) ;
- 8,7 M€ en matière de collecte et de précollecte avec la création d'un centre opérationnel de collecte des ordures ménagères sur le site d'Aix-en-Provence (5,4 M€), des travaux relatifs aux locaux d'exploitation sur le site de Rousset (1,7 M€), création de technocentres Cabucelle (950 k€) ;
- 650 k€ pour les déchetteries et la logistique des déchets

Pour les crédits de paiement relatifs aux autorisations de programme de gestion sur l'ensemble du territoire métropolitain :

- 4,3 M€ de crédits relatifs aux acquisitions de matériel collecte et de précollecte ;
- 4,8 M€ de travaux relatifs aux centres d'apport volontaires ;
- 3 M€ de travaux de technocentres relatifs à l'aménagement, l'entretien et la conformité ;
- 2 M€ de travaux relatifs aux réhabilitations des déchetteries ;
- 1,7 M€ de crédits relatifs aux acquisitions des équipements de prévention.

Concernant les opérations d'ordre, le montant devrait s'élever à 0,37 M€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025 %
Recettes réelles	22,38	20,01	28,04	40%
Recettes d'équipement	1,18	1,18	26,21	2125%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1,18	1,18	1,78	51%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	24,44	100%
Recettes financières	21,20	18,83	1,83	-90%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2,83	3,09	1,83	-41%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		15,74	0,00	-100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	18,37	0,00	0,00	-100%
Recettes d'ordre	28,59	35,46	23,99	-32%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24,01	23,99	23,99	0%
041 - Opérations patrimoniales	4,59	11,46	0,00	-100%
Total recettes d'investissement hors virement	50,98	55,46	52,04	-6%
021 - Virement de la section de fonctionnement	13,68	35,19	0,18	-99%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	8,55	0,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	73,21	91,61	52,22	-43%

Les recettes réelles d'investissement hors emprunts et résultats sont évaluées à 3,61 M€ en 2025 contre 4,27 M€ au voté 2024, soit une baisse de -15% résultant de la baisse des recettes de FCTVA liées aux dépenses d'équipement de l'année 2023.

L'emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 24,44 M€, en hausse résultant du volume des investissements pour 2025. Il sera réajusté dans le cadre de la reprise des résultats 2024 lors du vote du budget supplémentaire.

L'autofinancement devrait s'établir à 0,18 M€.

6. DOCUMENT D'INFORMATION ANALYTIQUE COMPLEMENTAIRE

(d'après l'article L. 2313-1 du CGCT)		
1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Art.	Libellé	TOTAL
013	Atténuation de charges	1 172 691,00
70	Prod. des services, du domaine et vente div.	24 775 347,00
7013	Vente de produits résiduels	
7028	Autres produits	
70388	Autres redevances et recettes diverses	
70612	Redevance spéciale	19 500 000,00
70611	Redevance d'enlèvement des OM	520 000,00
70613	Redevance déchets industriels	
70688	Autres prestations de services	607 600,00
7078	Autres marchandises	4 147 747,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	
70871	Autres (Rembt de frais par la collectivité de rattachement)	
73	Impôts et taxes	443 859 950,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (d)	443 859 950,00
74	Dotation et participations	11 053 988,00
744	FCTVA	53 988,00
74758	Emplois d'avenir	
74751	Participation GFP de rattachement	
74778	Autres	
7478228	Autres personnes privées	
74788	Autres organismes	
748881		11 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 573 754,00
752	Revenus des immeubles	
755	Dédits et pénalités perçues	130 000,00
757	Subventions	
75813	Redevances fermiers et concessionnaires	333 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	
75888	Autres produits divers, gestion courante	3 110 754,00
77	Produits exceptionnels	0,00
Total des recettes réelles		484 435 730,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	373 270,00
Total des recettes d'ordre		373 270,00
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1	0,00
TOTAL GENERAL		484 809 000,00

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Art.	Libellé	TOTAL
011	Charges à caractère général	314 537 774,00
60	Achats et variation des stocks	13 866 475,00
61(hors 611)	Services extérieurs (hors 611)	18 437 687,00
611	Contrats de prestations de services	260 910 626,00
62	Autres services extérieurs	8 956 736,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	12 366 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 763 674,00
62	Autres services extérieurs	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	2 355 295,00
64	Charges de personnel	139 408 379,00
65	Autres charges de gestion courante	1 974 926,00
6511	Allocations	
651128		5 000,00
654	Perte sur créances irrécouvrables	833 191,00
657341	Communes membres du GFP	55 000,00
657381	Autres établissements publics	
657382	Subventions autres établissements publics locaux	
65748	Subventions de fonctionnement aux associations	975 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	
65888	Autres	76 735,00
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	30 000,00
66	Charges financières	1 550 389,00
67	Charges exceptionnelles	803 000,00
68	Dotations aux provisions	
014	Atténuation de produits	
Total des dépenses réelles		460 629 763,00
023	Virement à la section d'investissement	184 967,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	23 994 270,00
Total des dépenses d'ordre		24 179 237,00
TOTAL GENERAL		484 809 000,00

3. DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Art.	Libellé	TOTAL
Dépenses d'équipement		46 098 468,00
10	Dotations, fonds divers	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunt et dettes assimilées	5 752 262,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		51 850 730,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	373 270,00
041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre		373 270,00
001	Reprise de résultat n-1	0,00
TOTAL GENERAL		52 224 000,00
4. RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Art.	Libellé	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 775 096,00
16	Emprunt et dettes assimilées	24 437 975,00
Recettes d'équipement		26 213 071,00
10	Dotations, fonds divers réserves	1 831 692,00
10222	FCTVA	1 831 692,00
1068	excédents de fonctionnement	
Total des recettes réelles		28 044 763,00
021	Virement de la section de fonctionnement	184 967,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	23 994 270,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		24 179 237,00
001	Reprise de résultat n-1	0,00
TOTAL GENERAL		52 224 000,00